

Contrat de professionnalisation Prodiat et 2i Cpro Accompagné



Public

Tout nouveau collaborateur ;
Contrat accessible aux personnes en situation de handicap ;
Sans limite d'âge.



Prérequis

Pour l'entreprise : adhérer à l'OPCO AKTO ou OPCO2I ;
Pour le salarié : pas de prérequis.



Durée



150 à 400 heures*
*Parcours de 6 à 12 mois.



Calendrier

Parcours réalisable à tout moment de l'année.



Tarifs

Le coût pédagogique du contrat est pris en charge par l'OPCO selon la branche professionnelle à laquelle appartient l'entreprise. Le taux de prise en charge est défini annuellement par l'OPCO (il varie entre 9,15€ et 18€ HT/heure de formation). Le coût d'intervention d'Osengo Consulting est compris dans le coût pédagogique pris en charge par l'OPCO (et varie entre 1000€ et 2000€ pour une prestation complète).



Référents de la prestation

Référents de la prestation :

- Référent pédagogique : S. VISSAC
- Référent administratif : M. GEISLER
- Référent handicap : S. FERRAND

Objectifs

Dans le cadre d'un recrutement pour un CDD (de 6 mois minimum) ou d'un CDI ;

- Intégrer facilement et durablement un nouveau collaborateur ;
- Professionnaliser un salarié à des méthodes de travail internes ;
- Mobiliser les savoir-faire internes de l'entreprise et s'appuyer sur ces derniers ;
- Bénéficier d'une expertise juridique et pédagogique.

Contenu

Osengo Consulting vous accompagne dans :

- L'identification de votre besoin de recrutement, la création de la fiche de poste permettant l'évaluation des compétences du candidat ;
- La définition du parcours formation d'un parcours de formation individualisé et adapté aux exigences du poste à pourvoir ;
- La mise en place du tutorat et de l'équipe formatrice et son accompagnement : remise des outils, coaching, bilans, évaluation de la progression du salarié.

Les + du parcours by Osengo Consulting

Accompagnement ajustable en fonction des besoins ;
Outil adapté au rythme de chacun et à ses disponibilités.

Contrat de professionnalisation Prodiat et 2i Cpro Accompagné



Modalités de sélection et d'accès

Sélection du candidat par l'entreprise ;
Information du conseiller Opco ;
Confirmation du diagnostic de faisabilité
par Osenngo Consulting.



Modalités d'examen

Evaluation conjointe des compétences par le
tuteur (et/ou formateur) et l'apprenant.



Modalités d'évaluation, en cours de parcours

Evaluation de la progression et de la bonne
acquisition des compétences visées ;
Commentaires et questionnaire de satisfaction
de fin de parcours.



Modalités pédagogiques

Parcours de formation réalisé tout ou partie
par l'entreprise ;
Formation sur poste de travail ou dans un
espace adapté ;
Suivi d'Osenngo Consulting ;
Possibilité de réalisation de modules externes
au sein d'un organisme de formation.



Méthodes et outils pédagogiques :

- Un carnet de suivi individuel du salarié
comportant ;
- Le référentiel métier et le parcours de
formation définis ;
- Des séquences pédagogiques ;
- Une boîte à outils tuteur ;
- Une boîte à outils formateur ;
- Les trames de suivi mensuel et d'évaluations.



Nos Résultats 2023* (* tous dispositifs confondus)

- 192 personnes accompagnées
- 100% de satisfaction
- 97% de réussite
- 87% d'insertion (2i Cpro A. et Prodiat)



Aptitudes particulières

Aptitudes professionnelles à définir selon le
poste visé ;
Souhait d'acquisition de compétences de la part
du salarié.



Équipe pédagogique

Un conseiller dédié disposant d'une certification
et d'une expérience professionnelle significative
dans l'accompagnement professionnel et le suivi
des contrats de professionnalisation internes.



Délais d'accès

2 semaines suite à la demande.



Accès aux personnes en situation de handicap

Contenu : possibilité d'aménagement du parcours
(rythme et durée d'accompagnement, adaptation
des supports).
Sécurisation : possibilité d'entretien auprès d'un
Référént Handicap, points d'étape, collaboration
avec les partenaires externes du champ du handicap



Validation

- Reconnaissance Convention Collective du
métier exercé ;
- Attestation de fin de formation et de
compétences ;
- Certificat de réalisation.



Reconnaissance métier de la Convention Collective

Plus d'informations



Résultats 2023 : 160 personnes
accompagnées - 97% réussite du parcours
de formation - 100% de satisfaction - 87%
d'insertion
Stéphanie VISSAC - s.vissac@osenngo.fr -
04.73.34.25.79